



MARTINE
BERTHET

SENATRICE DE LA
SAVOIE

*Membre de la
Commission des
Affaires Économiques*

*Membre de l'Office
Parlementaire
d'Évaluation des
Choix Scientifiques et
Technologiques*

CONSEILLERE
DEPARTEMENTALE DE
LA SAVOIE

Canton Albertville I

*Présidente de la 5^{ème}
Commission*

ANETT

Vice-Présidente

Monsieur Nicolas Forissier
Ministre délégué auprès du ministre de
l'Europe et des Affaires étrangères,
chargé du commerce extérieur et de
l'attractivité
37 quai d'Orsay
75007 Paris France

Paris, le 25 février 2026

Nos refs : MB/NB

*Pièce-jointe : 20260223-UE-Maroš Šefčovič-Commissaire européen au Commerce et à la Sécurité économique-
Interpellation situation Ferroglobe France*

Monsieur le Ministre,

Dans le prolongement du diner du 24 février sur la diplomatie économique et de mon intervention au sujet de l'industrie, il me semble important de vous transmettre le courrier que je m'appête à adresser à M. Maroš Šefčovič, Commissaire européen au Commerce et à la Sécurité économique, concernant la situation de l'entreprise Ferroglobe. Je prévois de faire cosigner ce courrier par ma collègue députée Mme Emilie Bonnivard et par le président du département, M. Hervé Gaymard.

Je vous en souhaite bonne réception et vous remercie par avance, très sincèrement, de toute l'attention que vous porterez à ce sujet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Martine Berthet



MARTINE
BERTHET

SENATRICE DE LA
SAVOIE

*Membre de la
Commission des
Affaires Économiques*

*Membre de l'Office
Parlementaire
d'Évaluation des
Choix Scientifiques et
Technologiques*

CONSEILLERE
DEPARTEMENTALE DE
LA SAVOIE

Canton Albertville I

*Présidente de la 5^{ème}
Commission*

ANETT

Vice-Présidente

Monsieur Jean-Noël Barrot
Ministre de l'Europe et des Affaires
étrangères
37 quai d'Orsay
75007 Paris France

Paris, le 25 février 2026

Nos réfs : MB/NB

*Pièce-jointe : 20260223-UE-Maroš Šefčovič-Commissaire européen au Commerce et à la Sécurité économique-
Interpellation situation Ferroglobe France*

Monsieur le Ministre,

Dans le prolongement du diner du 24 février sur la diplomatie économique et de mon intervention au sujet de l'industrie, il me semble important de vous transmettre le courrier que je m'appête à adresser à M. Maroš Šefčovič, Commissaire européen au Commerce et à la Sécurité économique, concernant la situation de l'entreprise Ferroglobe. Je prévois de faire cosigner ce courrier par ma collègue députée Mme Emilie Bonnivard et par le président du département, M. Hervé Gaymard.

Je vous en souhaite bonne réception et vous remercie par avance, très sincèrement, de toute l'attention que vous porterez à ce sujet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Martine Berthet



MARTINE
BERTHET

SENATRICE DE LA
SAVOIE

*Membre de la
Commission des
Affaires Économiques*

*Membre de l'Office
Parlementaire
d'Évaluation des
Choix Scientifiques et
Technologiques*

CONSEILLERE
DEPARTEMENTALE DE
LA SAVOIE

Canton Albertville I

*Présidente de la 5^{ème}
Commission*

ANETT

Vice-Présidente

Monsieur Maroš Šefčovič
Commissaire européen au Commerce et
à la Sécurité économique
Rue de la Loi 200
1049 Bruxelles
Belgique

Paris, le 23 février 2026

Réf. : MB/NB

Monsieur le Commissaire européen,

En ma qualité de Sénatrice de la Savoie, je souhaite attirer votre attention sur la situation particulièrement préoccupante de l'entreprise Ferroglobe France, spécialisée dans la production de silicium, dont le siège social est situé à Chambéry et une usine présente à Montricher-Albanne en Maurienne.

L'entreprise est aujourd'hui gravement fragilisée par la concurrence déloyale d'acteurs extra-européens, qui mettent en péril sa solvabilité et l'ont conduite à mettre à l'arrêt temporairement plusieurs de ses fours. Après de nombreuses alertes faites au niveau national et auprès de votre homologue français M. le Commissaire européen Stéphane Séjourné, Ferroglobe s'inquiète de son recul en termes de parts de marché et de mesures de sauvegarde incomplètes apportées au niveau européen.

En effet, lors de l'adoption par la Commission européenne, le 18 novembre 2025, de mesures de sauvegarde pour une durée de trois ans pour quatre familles de ferro-alliages : le ferro-manganèse, le silico-manganèse, le ferro-silicium et le ferro-silicium-manganèse, le silicium métal a été exclu de ce dispositif, alors même qu'il est directement concerné par les mêmes distorsions de concurrence.

Les effets de ces mesures varient selon les produits :

- Pour les alliages de manganèse, principaux bénéficiaires du mécanisme, une amélioration modérée des volumes et des prix est constatée sur le marché européen. Le redémarrage de l'usine d'Eramet à Dunkerque ainsi que celui annoncé d'un producteur slovaque témoignent de l'impact positif de la protection commerciale. Un point de vigilance subsiste néanmoins quant à la possible importation de manganèse métal,



- non couvert par les mesures de sauvegarde et susceptible de substituer le ferro-manganèse.
- En revanche, pour les alliages de silicium, la situation reste préoccupante. Après une hausse initiale, les prix stagnent et les volumes reculent. L'absence de protection sur le silicium métal favorise une substitution inédite du ferro-silicium par ce produit – son prix étant significativement inférieur. Ferroglobe estime à près de 50 000 tonnes par an dès 2026, le volume susceptible d'être concerné par ce transfert d'usage, soit l'équivalent de cinq fours de production.

Plus largement, la filière européenne du silicium métal se trouve aujourd'hui sans perspective claire. Un producteur allemand a annoncé l'arrêt définitif de sa production à la fin de l'année 2026. Les prix de marché demeurent inférieurs de 30 à 40 % à ceux des concurrents extra-européens. Deux usines de Ferroglobe sont actuellement placées en activité partielle jusqu'au 31 mars, et des décisions structurantes concernant l'avenir des capacités de production européennes devront être prises à très court terme. À ce jour, le dossier déposé par Euroalliages reste en attente d'une position de la Commission, malgré l'engagement d'un examen rapide.

Au-delà de Ferroglobe, c'est l'ensemble de la filière européenne de silicium qui joue sa survie dans les prochains mois. Le silicium, comme tant d'autres matériaux dits « critiques », figure parmi les matières premières indispensables à de nombreuses chaînes de valeur dans nos économies : télécommunications, construction, photovoltaïque, nanotechnologies, économie de la Défense...

Sans signal fort et rapide en faveur de ces industries stratégiques, notre souveraineté industrielle européenne en subira durablement les conséquences. Aussi, une mesure de l'Union européenne pourrait-elle être donnée sans tarder pour répondre à cette grave crise du silicium métal ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire européen, l'expression de ma très haute considération.

Martine Berthet